



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture  
et des forêts DIAF  
Direktion der Institutionen und der Land-  
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

[www.fr.ch/diaf](http://www.fr.ch/diaf)

*Seules les paroles prononcées font foi !*

### **Cérémonie ouverture partielle des Faverges**

Saint-Saphorin (Domaine des Faverges), le 11 septembre 2026

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue chez nous en terre fribourgeoise au cœur du Lavaux vaudois !

C'est avec un plaisir non feint que je vous accueille aujourd'hui à l'occasion de cette réouverture partielle du Domaine des Faverges.

Cette étape marque un moment important pour ce lieu emblématique qui fait partie du patrimoine de l'État de Fribourg et, plus largement, de notre histoire collective.

Lorsque l'on évoque les Faverges, une question peut naturellement se poser : Pourquoi un canton est-il encore propriétaire d'un domaine viticole en 2026 ?

Il faut le dire avec franchise : la question de conserver ce domaine n'a pas toujours fait l'unanimité. Si on remonte dans notre histoire, la voix de la raison budgétaire s'est fait entendre, et l'idée de se séparer de ce bien — situé, faut-il le rappeler, hors de notre territoire cantonal — a été mise sur la table. Le sujet a été débattu au Grand Conseil.

Chaque fois, notre canton a fait le choix de le garder et la même citation est revenue sans cesse : « On ne vend pas les bijoux de famille ». Et je crois que la réouverture d'aujourd'hui, comme l'investissement que nous y consentons, montre que ce choix reste le bon.

Ces débats étaient légitimes. Ils nous ont amenés à nous interroger sur la valeur et la vocation de ce domaine.

Alors, pourquoi garder le domaine des Faverges propriété de l'Etat de Fribourg ? La réponse tient en plusieurs dimensions qui dépassent largement la seule production de vin.

Tout d'abord, ce lieu est magique, magique de par son ambiance et sa neutralité politique si j'ose dire sans faire référence à la campagne actuelle. Neutralité propice aux négociations entre grandes personnalités.

En effet, des conseillers fédéraux, diplomates et autres personnalités ont trouvé ici un lieu discret de rencontre, d'échanges et de plaisir propice aux rapprochements des positions et à l'aboutissement de négociations parfois difficiles.

Je citerai à ce titre Madame la Conseillère d'Etat élue, chère Valérie, et Monsieur l'ancien Conseiller d'Etat, cher Philippe.

En effet, j'ai eu l'occasion de taper le verre avec vous lors de plusieurs rencontres qui ont permis de renforcer nos relations valdofribourgeoises et développer cette confiance et amitié qui nous permettent de défendre ensemble des positions communes.

C'est notamment ici autour d'une fondue et d'un verre de chasselas qui nous avons forgé la répartition géographique d'Agroscope avec un site principal à Posieux et deux sites secondaires dont un à Changins, une solution win win pour Vaud et Fribourg, oui Philippe, je le reconnais gagnante surtout pour Fribourg ce qui me permet de vous réaffirmer notre reconnaissance.

Je reviens au Domaine des Faverges qui représente un patrimoine exceptionnel. Son histoire remonte à plusieurs siècles. Selon la tradition, ce domaine a été offert au XIIe siècle par Guillaume de Glâne aux moines cisterciens de l'Abbaye d'Hauterive.

Durant des générations, ces derniers ont façonné ce paysage et entretenu ce vignoble.

Après les bouleversements du XIXe siècle, les biens de l'abbaye sont passés sous la responsabilité de l'Etat de Fribourg, qui en assure la conservation depuis 1848.

Être propriétaire des Faverges, ce n'est donc pas simplement administrer un domaine agricole. C'est assumer la responsabilité de transmettre aux générations futures un héritage historique, paysager et culturel unique.

Ensuite, ce domaine constitue également une activité économique locale vivante.

La vigne est un secteur exigeant qui demande des compétences, de l'engagement et de la persévérance. Derrière chaque bouteille se trouvent des femmes et des hommes qui travaillent la terre, entretiennent les paysages et participent au dynamisme économique de toute une région.

Dans un contexte où les exploitations agricoles font face à de nombreux défis, qu'ils soient économiques, climatiques ou sociétaux, il est important que les collectivités publiques continuent à montrer leur attachement aux filières agricoles et viticoles de qualité.

Le troisième élément concerne la préservation d'un savoir-faire et d'une tradition. La viticulture n'est pas seulement une activité économique. Elle fait partie de notre identité. Elle relie les générations entre elles. Les gestes du vigneron, la connaissance des sols, la compréhension des saisons et du climat constituent un patrimoine immatériel précieux.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons préserver ces connaissances tout en les faisant évoluer pour répondre aux enjeux de demain. Tradition et innovation ne s'opposent pas. Elles se complètent. Le Domaine des Faverges doit précisément être un lieu où l'on entretient cette continuité entre héritage et modernité.

Enfin, et c'est probablement l'une des ambitions les plus importantes du projet que nous célébrons aujourd'hui, nous souhaitons ouvrir davantage le domaine à la population. Un patrimoine public doit pouvoir être vécu et partagé.

Les Faverges appartiennent à l'État de Fribourg, mais avant tout elles appartiennent symboliquement aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois, et de par sa situation géographique, aussi aux vaudoises et aux vaudois.

Cette réouverture partielle s'inscrit dans cette volonté de faire du domaine un lieu de rencontre, de découverte, de convivialité et de mise en valeur du patrimoine cantonal.

Un lieu où l'on peut mieux comprendre l'histoire du site, le travail de la vigne, la richesse de notre terroir et le rôle que joue l'agriculture dans notre société.

En ouvrant davantage les portes des Faverges, nous renforçons le lien entre la population et son patrimoine. Nous montrons également que l'État ne se contente pas de conserver un héritage ; il le fait vivre.

Mesdames et Messieurs,

Le Domaine des Faverges est à la fois un témoin de notre passé, un acteur de notre présent et un investissement pour notre avenir.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette étape importante :

- les équipes du domaine,
- les services de l'État,
- les partenaires du projet

Ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent quotidiennement à la valorisation de ce lieu remarquable.

Je me réjouis tout à l'heure d'entendre Aliénor Bonvin et Max Oestreicher, nos nouveaux tenanciers qui ont la magnifique mais difficile tâche de mettre en avant et bonifier ce patrimoine et ses produits.

Je forme le vœu que cette nouvelle phase permette à un public toujours plus large de découvrir les richesses des Faverges et de s'approprier ce patrimoine exceptionnel.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente visite ainsi que de beaux moments de partage avec la dégustation qui va suivre.

Avant de passer la parole à mon collègue, Jean-François Steiert nous avons le plaisir d'entendre un intermezzo musical.